



# La chapelle St-Probace

À deux pas du village de Tourves, découvrez la chapelle Saint-Probace, son sentier en sous-bois jalonné d'oratoires et une vue remarquable sur le village et les massifs environnants.



Table d'orientation décrivant le panorama côté nord-ouest

## INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Tourves

Zonage : Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

Départ : Parking du stade

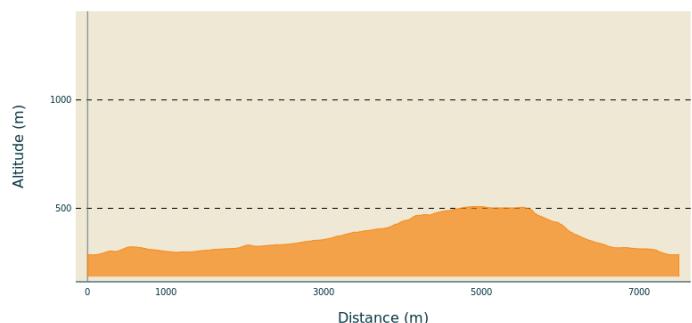
Arrivée : Parking du stade

Parking conseillé : 43°24'21"N - 5°55'26"E

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 7.5 km - Durée : 3 h

Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 264 m



# DESCRIPTIF

**Couleur balisage : vert**

**Garez vous sur le parking à gauche avant le passage sous le pont menant au stade municipal, un panneau signale le début de cette randonnée.**

**Passez le pont et prenez à droite en suivant le balisage vert.**

**Quelques mètres plus loin au niveau du portail, prenez le sentier goudronné qui monte sur la droite, en haut de cette montée, continuez à gauche, toujours sur le goudron. Une centaine de mètres plus loin, prenez à gauche et vous passerez devant le premier d'une longue série d'oratoires. Continuez le chemin de Saint Probace jusqu'à la croix du grand pardon.**

**A cet endroit, passez la barrière et prenez le chemin "S9 de St Probace" qui se poursuit en sentier jusqu'à la chapelle en suivant le balisage vert. Arrivé au point culminant, une table d'orientation vous aidera à visualiser la plaine de Saint- Maximin et les monts aux alentours (Ste Victoire, Mont Ventoux, les Bessillons et les Alpes).**

**Continuez le chemin qui vous emmène dans un fond de vallon, en quittant les crêtes rocheuses pour rentrer dans une végétation typiquement méditerranéenne.**

**Quelques centaines de mètres plus loin, à l'intersection, suivez le chemin sur la droite qui descend. Le sentier se couvre de sable, preuve que l'eau a circulé à cet endroit.**

**Au carrefour de la Bergerie du Sayou, prenez à droite en direction de Tourves, jusqu'à retrouver le chemin carrossable en terre, et poursuivre tout droit jusqu'à retrouver une route au croisement entre le chemin des Materonnes et des Candoux.**

**Continuez tout droit toujours en suivant le balisage vert.**

**Vous arrivez au pied de la nationale en face d'un tunnel, prenez alors à droite sur environ 300 m puis bifurquez à gauche sur le chemin de la montée de la chapelle de Notre Dame de la Salette, construite en 1867. Une fois que vous serez devant celle-ci, descendez l'escalier en pierres et poursuivez à gauche sur un sentier entre deux clôtures.**

**Arrivé en bas de ce sentier, prenez à droite le chemin pour rejoindre le parking, via le chemin du départ.**

# ACCÈS ROUTIER

## De Marseille:

Prenez A50 et A501 en direction de RN de Zacharie  
Continuez sur A501, A52  
Continuez sur A520, suivez Fréjus Saint-Raphaël/Auriol  
Puis suivez D560, D1 et D205 jusqu'à Tourves

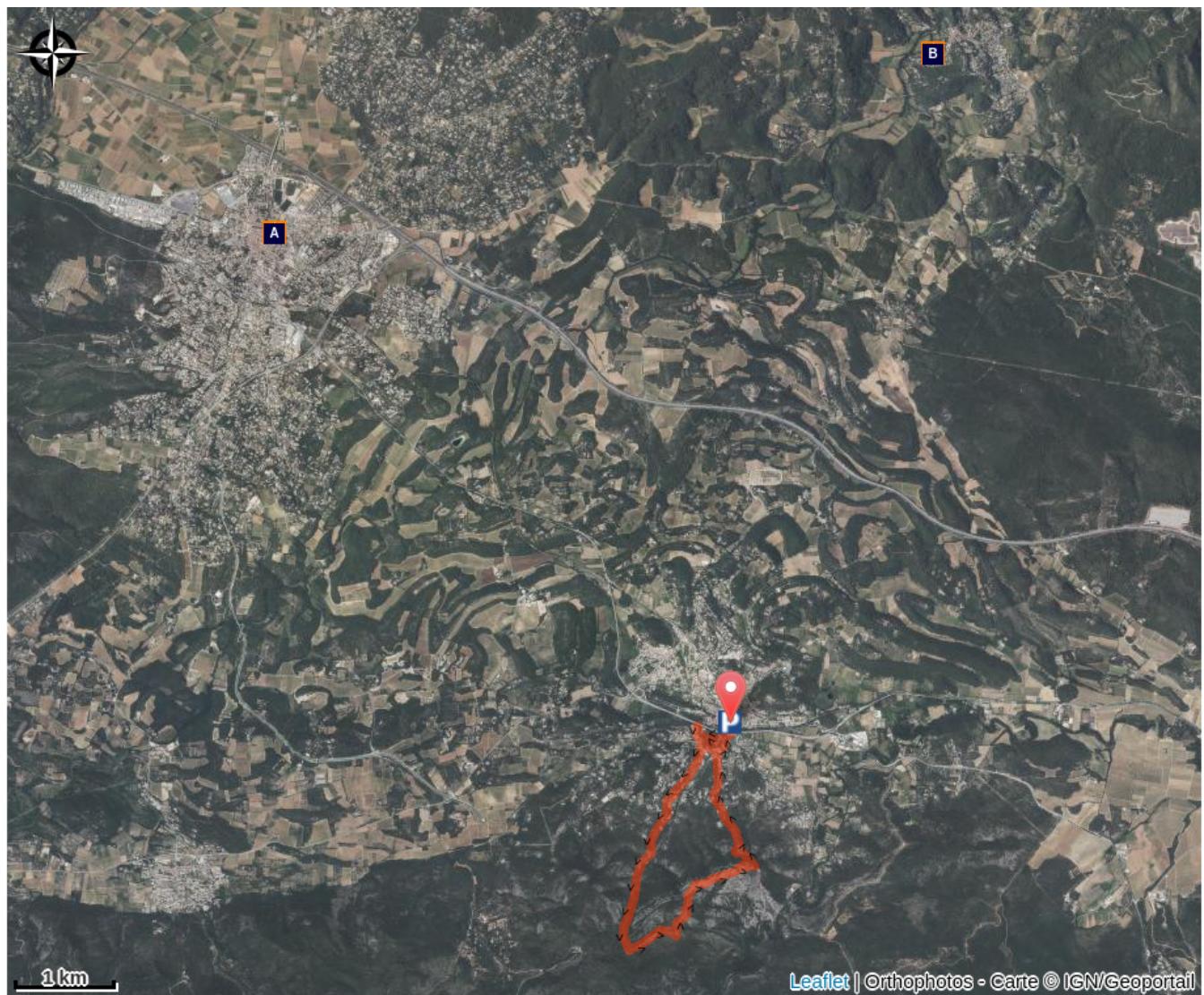
## De Toulon:

Prenez A57 direction Nice  
Prenez la sortie 7 vers Solliès-Toucas  
Puis suivez D554, D5 et D205 jusqu'à Tourves

## De Nice:

rejoindre A8 en direction de Marseille/Cannes/Antibes  
Prendre la sortie 35 pour quitter A8  
Suivre direction de Brignoles sur DN7, et continuer sur DN7 jusqu'à Tourves

# CARTE



## À DÉCOUVRIR



Couvent royal (A)



Chapelle Notre-Dame de Bethléem (B)

# LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer et faire du feu



véhicules motorisés interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir de l'itinéraire balisé



Respecter le travail des agriculteurs, exploitants



Refermer toutes les clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.  
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.**

## LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN

- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

## CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01- (permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: [112](tel:112)

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou [gro-pdesi83@var.fr](mailto:gro-pdesi83@var.fr)



# BALISAGE



## LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

